

La soutenance de mémoire de Master en sciences sociales
pilier Géographie humaine de

Jonas Minicelli

Mesures de végétalisation face au changement climatique

Le cas de la ville de Lausanne

aura lieu le

10 septembre 2026 à 17h30

Faculté de lettres et sciences humaines, salle B.1.O.14

Directeur de mémoire : Léonard Schneider

Experte : Martine Rebetez

Les sociétés humaines sont confrontées, aujourd'hui, à un défi important : le changement climatique. Parmi les nombreuses conséquences de ce dernier, on recense une augmentation des températures et la multiplication des épisodes caniculaires. Ce qui représente une menace particulière pour les espaces urbains, où les phénomènes d'îlots de chaleur accentuent encore davantage les conditions thermiques et aggravent donc les risques pour la santé humaine.

Dans ce contexte, la végétalisation des villes apparaît comme l'une des principales stratégies d'adaptation aux nouvelles réalités climatiques. En Suisse, et plus particulièrement à Lausanne, cette orientation occupe une place centrale au sein du Plan Climat 2050 adopté par la municipalité en 2021. Celui-ci fait de l'arborisation, de la végétalisation du bâti et de la désimperméabilisation des sols des leviers majeurs pour renforcer la résilience du tissu urbain face aux fortes chaleurs.

Ce mémoire cherche à déterminer dans quelle mesure ces ambitions commencent déjà à se traduire concrètement dans l'espace urbain lausannois. Pour ce faire, il s'appuie sur une méthodologie fondée sur l'exploitation d'images satellitaires afin de réaliser une comparaison entre l'été 2020 et celui de 2025.

Les résultats mettent en évidence une augmentation modeste mais mesurable du couvert végétal entre 2020 et 2025. Cette évolution, observée aussi bien à travers la classification supervisée que grâce aux indicateurs du NDVI, suggère que des transformations spatiales sont déjà perceptibles cinq ans après la mise en œuvre du Plan Climat. Les résultats confirment également l'existence d'une relation forte entre la végétation et les températures de surface apparentes : les espaces végétalisés demeurent systématiquement plus frais que les surfaces bâties. En revanche, l'intensité de cette relation ne semble pas s'être significativement renforcée au cours de la période étudiée, ce qui suggère que les bénéfices thermiques associés aux politiques de végétalisation nécessitent des temporalités plus longues pour se manifester pleinement.

Cette recherche confirme ainsi la pertinence de la végétalisation comme outil d'adaptation aux phénomènes d'îlots de chaleur urbains et montre que les ambitions affichées par la Ville de Lausanne commencent déjà à se matérialiser sur le terrain. Elle souligne également que l'adaptation des villes au changement climatique dépasse la simple mise en œuvre de mesures techniques et s'inscrit dans une transformation plus profonde de la manière de concevoir les espaces urbains, où la végétation tend à être reconnue comme une véritable infrastructure climatique indispensable à la viabilité des villes de demain.